

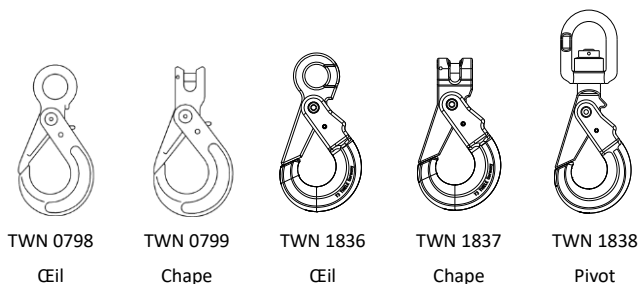
INSTRUCTION DE MONTAGE

CROCHETS AUTOBLOQUANT

CLASSE DE QUALITÉ 8 ET 10



Original au sens de la directive sur les machines 2006/42/CE



1 DESCRIPTION ET UTILISATION CONFORME

Les crochets autobloquants sont prévus pour être utilisés dans des élingues chaînes multibrins conformément à la norme EN 818-4, pour l'élingage et le levage de charges ainsi que dans des chaînes d'arrimage conformément à la norme EN 12195.

Les crochets autobloquants TWN 0799 et TWN 1837 sont montés directement sur l'élingue chaîne. Les crochets autobloquants TWN 0798, TWN 1836 et TWN 1838 sont en général montés avec des maillons de liaison sur l'élingue chaîne ou avec des manilles sur d'autres dispositifs d'élingage. Les crochets autobloquants du type TWN 1838 peuvent être alignés par l'émerillon lorsqu'ils sont déchargés. #

Les crochets autobloquants ne doivent être utilisés :

- que dans le cadre de la portance autorisée,
- que dans le cadre des limites de température autorisées,
- qu'avec les types d'élingage et angle d'inclinaison autorisés,
- que par des personnes instruites et chargées de la tâche,
- qu'avec des goupilles et des boulons originaux dans les dimensions adéquates.

La taille nominale et la classe des chaînes, l'identification du fabricant, le numéro d'identification sont indiqués sur les crochets autobloquants. Les crochets autobloquants sont conformes à la directive Machines 2006/42/CE et présentent un coefficient d'utilisation de portance de min. 4.

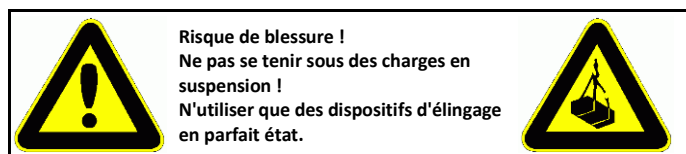
Les crochets autobloquants THIELE sont conçus pour une résistance de 20 000 alternances de charges dynamiques à charge maximum. En cas de sollicitations plus importantes (p. ex. mode automatique/multipostes), réduire la charge utile.

Si les crochets autobloquants sont utilisés pour l'arrimage, la force d'arrimage maximale est donnée par le doublement de portance.

L'utilisation alternée pour le levage et l'arrimage n'est autorisée que jusqu'à la charge correspondant à la spécification de capacité de charge (WLL), c'est-à-dire $LC = WLL$! Même une seule charge d'arrimage supérieure à la spécification de capacité de charge ($LC > WLL$) interdit toute utilisation ultérieure en tant qu'engin de levage. #

Les crochets autobloquants ne sont en règle générale pas autorisés pour le transport de personnes.

2 CONSIGNES DE SECURITE



- Les opérateurs, les monteurs et le personnel d'entretien doivent particulièrement respecter les instructions de service des machines dans lesquelles les crochets autobloquants sont montés et les documentations de l'association professionnelle (Allemagne) DGUV V 1, DGUV R 109 017, DGUV I 209-013 et DGUV I 209-021 ainsi que les normes DIN 685-5 et EN 818-6.
- En République fédérale d'Allemagne, l'Ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (BetrSichV) doit être appliquée et la Règle technique pour la sécurité au travail TRBS 1201, en particulier l'Annexe 1, chapitre 2 « Prescriptions particulières pour l'utilisation des équipements de travail pour le levage de charges » doit être respectée.
- En dehors de l'Allemagne, les réglementations spécifiques du pays d'exploitation sont à respecter.

- Les consignes concernant la sécurité, le montage, la manipulation, le contrôle et l'entretien contenues dans cette instruction de service et les documentations mentionnées sont à mettre à la disposition des personnes concernées.
- Veiller à ce que cette instruction de service soit conservée et disponible à proximité du produit pendant toute sa durée d'utilisation. Pour des remplacements, contacter le fabricant. Voir également le chapitre 11.
- Pour tous les travaux, porter un équipement de protection personnelle !
- **Un montage et une utilisation non conformes peuvent provoquer des blessures sur les personnes et/ou des dommages au matériel.**
- Le montage, le démontage, le contrôle et l'entretien ne doivent être effectués que par des personnes autorisées et habilitées.
- Toute modification de construction (p. ex. soudure, torsion, séparation de pièce, alésages) est interdite. Ne jamais vouloir réduire l'ouverture du crochet autobloquant en le tordant ou en y soudant des éléments intermédiaires.
- **Les opérateurs sont tenus d'effectuer un contrôle visuel et, le cas échéant, fonctionnel des dispositifs de sécurité avant chaque utilisation.**
- L'utilisation de crochets autobloquants usés, déformés ou endommagés est interdite.
- Ne jamais soumettre les dispositifs d'élingage à des charges supérieures à la portance indiquée.
- S'assurer que la charge peut absorber les forces en jeu sans déformation. #
- Ne pas forcer pour mettre des crochets autobloquants en position.
- Ne soulever que des charges qui peuvent se déplacer librement et qui ne sont pas ancrées ou fixées. #
- Les crochets autobloquants ne doivent être sollicités qu'au niveau du corps pas de la pointe. Il est interdit de bloquer la charge à la pointe du crochet entre la partie supérieure et la partie inférieure.
- Le processus de levage ne peut être entamé que lorsque vous êtes sûr que la charge est correctement attachée. #
- Assurez-vous que vous et d'autres personnes ne vous trouvez pas dans la zone de mouvement de la charge (zone dangereuse). #
- Le crochet doit être orienté dans la direction de la traction et ne doit avoir aucun contact latéral quelconque afin de prévenir toute sollicitation de flexion.
- Tenir les mains et autres parties du corps loin des dispositifs d'élingage lors de la levée de la charge.
- Ne jamais laisser les charges soulevées sans surveillance. #
- Éviter les chocs, p. ex. en tirant la charge avec une chaîne ayant trop de mou.
- Ne jamais soulever une charge au-dessus de personnes. #
- Ne pas faire osciller une charge suspendue. #
- Ne placez la charge que sur des surfaces planes et adaptées. #
- L'utilisation sans dispositifs de sécurité fonctionnels (clavette, goupille, goupille de sécurité, verrou) est interdite.
- Les charges ne doivent être soulevées que lorsque le crochet est fermé.
- En cas de doute sur l'utilisation, le contrôle, l'entretien ou autres, contacter le responsable de la sécurité dans l'entreprise ou le fabricant !

THIELE se dégage de toute responsabilité pour tout dommage résultant du non-respect des consignes, normes et mises en garde énoncées !

THIELE ne donne pas de validation générale pour la classe 10 pour l'assemblage de pièces de fabricants différents !

Il est formellement interdit de travailler sous l'influence de stupéfiants et d'alcools (même résiduels) ainsi que de médicaments qui altèrent les sens !

INSTRUCTION DE MONTAGE

CROCHETS AUTOBLOQUANT

CLASSE DE QUALITÉ 8 ET 10



3 PREMIERE MISE EN SERVICE

Lors de la première mise en service, s'assurer que

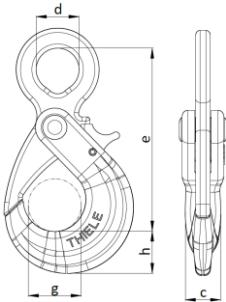
- les pièces livrées correspondent aux pièces commandées et qu'elles ne sont pas endommagées,
- le certificat de contrôle et l'instruction de montage sont présents,
- les marquages et les documentations correspondent,
- les délais de contrôle et que les personnes habilitées à effectuer ces contrôles sont définis,
- qu'un contrôle visuel et fonctionnel est effectué et protocolé,
- les documentations sont conservées au propre

Éliminer les emballages dans le respect de l'environnement selon les réglementations locales.

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

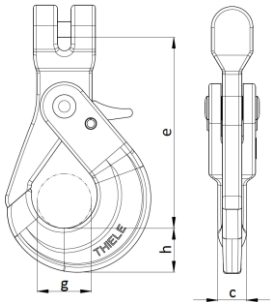
Les tableaux contiennent des références et données standard, pas de modèles spécifiques client.

4.1 Crochet autobloquant à œil TWN 0798, classe 8



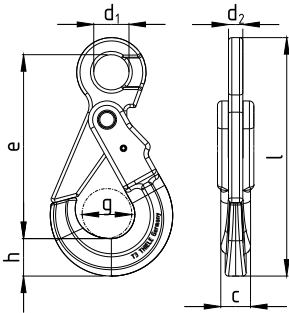
Taille nominale	Réf.	Portance [t]	Dimensions [mm]					Poids [kg]
			c	d	e	g	h	
6-8	Z07274	1,12	15	22,5	106	28	22	0,5
7/8-8	Z07275	2,0	20	24	133	35	25	0,8
10-8	Z07276	3,15	27	32	167	45	35	1,7
13-8	Z07277	5,3	33	39	208	54	41	3,1
16-8	Z07278	8,0	39	49	250	67	54	5,9
18/20-8	F092255	12,5	43	60	257	74	57	7,8
22-8	F092275	15	52	71	290	88	62	10,0

4.2 Crochet autobloquant à chape TWN 0799, classe 8



Taille nominale	Réf.	Portance [t]	Dimensions [mm]				Poids [kg]
			c	e	g	h	
6-8	Z07279	1,12	15	98	28	22	0,6
8-8	Z07280	2,0	20	122	33	25	0,9
10-8	Z07281	3,15	27	150	45	35	1,8
13-8	Z07282	5,3	33	186	54	41	3,3
16-8	Z07296	8,0	39	215	67	54	6,2
18/20-8	F0922055	12,5	43	215	74	57	7,3

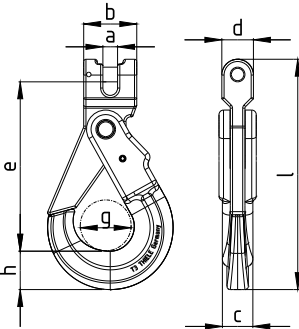
4.3 Crochet autobloquant à œil TWN 1836, classe 10



Taille nominale	Réf.	Por-tance [t]	Dimensions [mm]							Poids [kg]
			c	d ₁	d ₂	e	g	h	l	
6-10	F092003	1,4	18	22	10	107	26,5	22	140	0,52
7/8-10	F092103	2,5	23	24	11,5	133	33	25	169	0,88
10-10	F092303	4,0	27	32	13	167	45	34	216	1,55
13-10	F092403	6,7	35	39	16	205	52	43	268	3,20
13-10 ¹⁾	F092233	6,7	32,5	40	16	209	53,5	40,5	270	2,92
16-10	F092503	10,0	41	49	23	262	64	50	335	6,2
16-10 ¹⁾	F092243	10,0	38	50	20,5	254	62	50,5	331	5,82
20-10	F092603	16,0	48	59	26	282	77	53	363	9,2
22-10	F092703	19,0	57	70	26	315	80	63	413	13,7
22-10 ¹⁾	F092273	19,0	52	70	24	319	80	66	417	11,74

¹⁾ Jusqu'à la version 2024

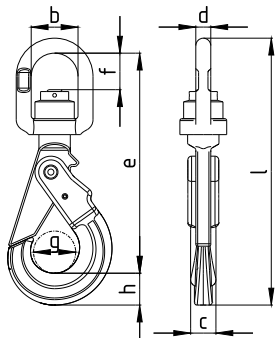
4.4 Crochet autobloquant à fourche TWN 1837, classe 10



Taille nominale	Réf.	Por-tance [t]	Dimensions [mm]								Poids [kg]
			a	b	c	d	e	g	h	l	
6-10	F0920031	1,4	7	33	18	21,5	98	26,5	22	135	0,59
7-10	F092013	1,9	9	39	23	23	120	33	25	164	0,94
8-10	F092018	2,5	9	39	23	23	121	33	25	164	0,94
10-10	F092023	4,0	13	47	27	28	150	45	34	204	1,66
13-10	F092033	6,7	15,5	56	35	37,5	187	52	45	255	3,34
13-10 ¹⁾	F092032	6,7	15	59	32,5	31	182	53,5	40,5	251	3,00
16-10	F092043	10,0	18	76	41	42	220	64	53	305	6,31
16-10 ¹⁾	F092042	10,0	17,5	70	38	41	217	62	50,5	303	5,92
20-10	F092053	16,0	24	82	48	48	245	77	53	332	9,17
22-10	F092063	19,0	25	106	57	57	273	80	63	386	14,60
22-10 ¹⁾	F092072	19,0	25,5	98	52	50	276,5	80	66	391	12,31

¹⁾ Jusqu'à la version 2024

4.5 Crochet autobloquant à pivot TWN 1838, classe 10



Taille nominale	Réf.	Portance [t]	Dimensions [mm]										Poids [kg]
			b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	
6-10	F0923003	1,4	31,5	18	10,5	147	19,5	26,5	22	180			0,72
7/8-10	F092313	2,5	44	23	14	201	33	33	25	240			1,48
10-10	F092323	4,0	50	27	16	235	39	45	34	285			2,44
13-10	F092333	6,7	56	35	20	302	51	52	43	366			4,78
16-10	F092343	10,0	63	41	23	345	52	64	50	418			8,00
20-10	F092353	16,0	81	48	27	392	72	77	53	472			12,5
22-10	F092363	19,0	99	57	33	477	99	80	63	573			20

5 MONTAGE ET DEMONTAGE

Les crochets autobloquants à œil sont principalement montés sur des élingues chaîne multibrins au moyen de maillons de liaison.

Observer à ce sujet l'instruction de montage des maillons de liaison.

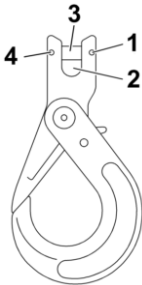
Les crochets autobloquants à chape sont directement montés sur la chaîne.

5.1 Montage Chape

Seules des chaînes et chape de même taille nominale peuvent être associées !

Les boulons des crochets TWN 0799 sont bloqués par une goupille, les boulons des crochets TWN 1837 sont bloqués par deux goupilles.

- Retirer éventuellement goupille(s) (1/4) et boulon (3).
- Faire entrer l'extrémité de la chaîne dans la chape (2).
- Faire passer le boulon (3) par le côté dans la chape à travers le dernier maillon de la chaîne.
- Faire entrer les goupille(s) (1/4) de freinage de manière à ce qu'elles ne dépassent pas.
Les fentes doivent être à l'opposée du boulon.
- Vérifier que la chaîne se déplace librement !



5.2 Démontage Chape

- Détendre la chaîne concernée.
- Chasser les goupille(s) (1/4) avec un mandrin.
- Retirer le boulon (3).
- Retirer le maillon.

Ne raccorder que des boulons et des pièces d'élingage de la même classe (les boulons sont estampillés sur la face à partir d'un Ø 13 mm).

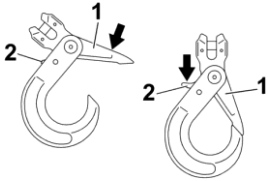
Les goupilles ne sont à utiliser qu'une seule fois.

6 UTILISATION

Pour VERROUILLER, rabattre le linguet (1).

Risque de pincement ! Lever la charge ne pas mettre les doigts entre le linguet et la partie fixe car le crochet se referme tout seul sous sollicitation !

Pour OUVRIR, détendre l'élingue et abaisser le taquet de verrouillage (2).



7 CONDITIONS D'UTILISATION

7.1 Influences thermiques

Si les crochets autobloquants sont utilisés par des températures élevées, réduire la portance selon la table suivante.

Classe	Plage de températures	Portance restante
8	-40 °C ≤ t ≤ 200 °C	100 %
	200 °C < t ≤ 300 °C	90 %
	300 °C < t ≤ 400 °C	75 %
10	-30 °C ≤ t ≤ 200 °C	100 %
	200 °C < t ≤ 300 °C	90 %
	300 °C < t ≤ 380 °C	60 %

Les crochets ne doivent plus être utilisés s'ils ont été soumis à des températures supérieures aux températures d'utilisation ma.

7.2 Influences environnementales

L'utilisation à proximité d'acides, de produits chimiques agressifs ou corrosifs ou leurs émanations est interdite.

Tout traitement de galvanisation est interdit.

8 ESSAIS, MAINTENANCE, ÉLIMINATION

8.1 Général

Contrôles et entretiens sont à la charge de l'exploitant !

L'exploitant est tenu de déterminer les cycles de contrôles !

Un contrôle par une personne habilitée est à effectuer au minimum une fois par an et à consigner dans un procès-verbal, en cas de fortes sollicitations plus souvent. Un contrôle supplémentaire de résistance à la rupture doit être effectué au plus tard après trois ans. Un essai de charge ne remplace pas ce contrôle.

L'état de chaque dispositif d'élingage est à consigner à chaque contrôle.

Les contrôles sont à consigner dans un fichier (DGUV I 209-062 et DGUV I 209-063) devant être créé lors de la mise en service de l'élingue chaîne multibrins. Ce fichier doit contenir les caractéristiques techniques des chaînes et des pièces ainsi que le certificat d'identification.

Mettre immédiatement les crochets autobloquants hors service si les dommages suivants sont constatés:

- effet charnière ou retour à position initiale limité (coincement du levier de sécurité), fermeture incorrecte,
- ressort cassé,
- usure de plus de 10 %, p. ex. au niveau du raccord du crochet et sur le diamètre du boulon,
- jeu excessif entre le linguet et la pointe du crochet,
- moins de 50 % de chevauchement entre le linguet et la pointe du crochet,
- déformations, torsions, coupures, entailles, craquelures, aplatissements,
- échauffement à des températures supérieures à la plage autorisée,
- corrosion prononcée, marquages illisibles.

8.2 Entretien

Les travaux d'entretien ne doivent être effectués que par des personnes habilitées. De petites entailles et criques peuvent être éliminées par ponçage soigneux en ne dépassant pas la réduction maximale de section de 10 % et en évitant de faire des encoches. Consigner toutes les mesures d'entretien prises dans un procès-verbal.

8.3 Service de contrôle

THIELE propose contrôle et entretien d'élingues chaîne multibrins et accessoires par du personnel qualifié et formé.

8.4 Mise en déchet

Mettre les pièces et les accessoires en acier remplissant les critères de dépose à la ferraille selon les réglementations locales.

9 PIECES DE RECHANGE

N'utiliser que des pièces de rechange originales.

9.1 Kits de pièces de rechange TWN 0967/0 pour TWN 0799

Taille nominale	Réf.	Contenu
6-8	F333700	Boulon chape, goupille
8-8	F333711	
10-8	F333721	
13-8	F333730	
16-8	F333741	
18/20-8	F0922057	

9.2 Kits de pièces de rechange TWN 0967/1 pour TWN 0798, TWN 0799

Taille nominale	Réf.	Contenu
6-8	F329090	Levier de sécurité, ressort, goupilles
8-8	F329190	
10-8	F329290	
13-8	F329390	
16-8	F329490	
18/20-8 22-8	F0922056	

9.3 Kits de pièces de rechange TWN 1933/0 pour TWN 1837 #

Taille nominale	TWN 1933/0A Réf.	TWN 1933/0 Réf.	Contenu
6-10	Z10118	F487800	Boulon chape, goupille
7-10	---	F487801	
8-10	Z10119	F487802	
10-10	Z10120	F487803	
13-10	Z10121	F487804	
16-10	Z10122	F487805	
20-10	---	F487806	
22-10	Z10125	F487807	
26-10	---	F487808	

9.4 Kits de pièces de rechange TWN 1935 et TWN 1935A pour TWN 1836, TWN 1837, TWN1838

Taille nominale	TWN 1935A Réf.	TWN 1935 Réf.	Contenu
6-10	Z10110	F487810	Levier de sécurité, ressort, TWN 1935: 1 goupille TWN 1935A: 2 goupilles
7-10	---	F487811	
8-10	Z10111	F487812	
10-10	Z10112	F487813	
13-10	Z10113	F487814	
16-10	Z10114	F487815	
20-10	---	F487816	
22-10	Z10117	F487817	
26-10	---	F487818	

TWN 1935A : Levier de sécurité Conception du jeu de pièces de rechange jusqu'en 2024 #



contour avec profil

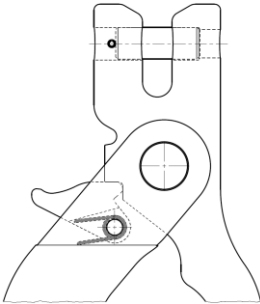
TWN 1935 : Levier de sécurité Conception du jeu de pièces de rechange à partir de 2024 #



contour sans profil

9.5 Montage linguet (uniquement pour remplacement)

- Positionner le levier de sécurité avec le ressort de jambe dans l'état fermé du crochet comme indiqué et insérer un boulon auxiliaire latéralement dans les trous ainsi qu'à travers les spires du ressort.
- Insérer en premier la goupille (à deux, le plus épais) à la place du boulon auxiliaire.
- Si le levier de sécurité est alors difficile à déplacer, enlevez la goupille et repoussez-la en position inversée.
- Si existant insérer ensuite la goupille plus fine dans la goupille déjà montée et veiller à ce que les fentes des deux goupilles soient en face les unes des autres.
- Vérifiez plusieurs fois que le levier de sécurité prend sa position de verrouillage en douceur après l'ouverture et la fermeture du crochet et que le crochet ne peut pas être ouvert.



INSTRUCTION DE MONTAGE
CROCHETS AUTOBLOQUANT
CLASSE DE QUALITÉ 8 ET 10



10 STOCKAGE

Entreposer les crochets autobloquants dans un endroit propre et sec à des températures entre 5 °C et +40 °C.#

11 INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SERVICE

Les instructions de montage et de service actuelles peuvent être téléchargées en format PDF sur le site internet de THIELE.



12 MENTIONS LÉGALES

THIELE GmbH & Co. KG
Werkstrasse 3
58640 Iserlohn, Allemagne
Tel. : +49(0)2371/947-0